

Bulletin d'information

N°3 SEPTEMBRE 2022



Edito

La saison 2021/2022 a été bien remplie pour la ligue avec l'organisation de l'assemblée générale fédérale fin mars à Bourges, le rassemblement national de randonnée pédestre lors du week-end de l'Ascension dans le Sancerrois et le championnat national de ball-trap le week-end de la Pentecôte à Coullons, plus le 3^{ème} Salon artistique début avril à Le Blanc. Ceci sans compter les 34 actions de formation en direction aussi bien des dirigeants bénévoles que des animateurs d'activités physiques et sportives, et les 14 manifestations sportives. Auxquelles il faut ajouter les 8 rencontres inter-associations et les 14 réunions de zones. Toutes ces manifestations reprenant après deux années de suspension. Quel bonheur de se retrouver enfin et d'échanger entre adhérents des clubs et associations affiliés à notre fédération.

Mais déjà, il nous faut prévoir la nouvelle saison tant sur le plan culturel, que formation et sportif. Les membres du comité directeur réunis le 23 juin dernier à Châteauroux ont validé les différents calendriers qui seront présentés lors de l'assemblée générale du jeudi 17 novembre 2022 à Nogent-le-Rotrou.

Mais tout ceci ne peut être mis en place qu'avec une équipe complète de bénévoles afin de mieux répartir les tâches incombant à la ligue au travers des actions programmées en direction des clubs et licenciés, complétée en cela par les salariés. Or, force est de constater que depuis plusieurs saisons l'effectif des membres élus au comité directeur est au plus bas, et la perspective d'une perte de près de la moitié des élus actuels en novembre 2024 nécessite un renforcement URGENT du nombre d'élu(e)s pour assurer la pérennité de notre structure régionale.

Etre tête de réseau, afin de répondre aux nombreuses sollicitations locales, demande de la disponibilité mais également un nombre conséquent de personnes pouvant acter les actions composant le Plan d'actions, en lien avec le Plan de développement Horizon 2024 LCVL. Lui-même découlant du Plan de développement Horizon FCD 2024 validé lors de l'assemblée générale fédérale du 31 octobre 2020.

Rendez-vous à Nogent-le-Rotrou pour parler des différentes actions qui vont se dérouler au cours de la saison 2022/2023.

Bonne saison à toutes et tous, après ces vacances bien méritées.

Le président de la Ligue Centre-Val de Loire,
Yannick VRIGNAUD

Bulletin d'information Ligue Centre-Val de Loire de la FCD

- Directeur de la publication : Yannick Vrignaud
- Comité de rédaction : Yannick Vrignaud, Laure Chauvat
- Ont collaboré à ce numéro : ASL UIISC1 Nogent-le-Rotrou, Philippe Berton, Sébastien Hennebique, Michel Moysan, Eric Painchault, Geneviève Renault, Nathalie Simonet.
- Impression : EDIACA
- Tirage : 250 exemplaires - N°3 SEPTEMBRE 2022 -
ISSN : 2648- 8620
- Contact : Ligue CVL - 16 bd Lahitolle - 18021 Bourges Cedex
E-mail : liguecvl.fcd@gmail.com - Téléphone : 02 48 66 51 41
Site internet : <http://liguecvl.lafederationdefense.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/liguecvl>

SOMMAIRE

• CULTURE P3

Salon artistique
Culturaactivités en croisière

• FORMATIONS P4

Calendrier
Relaxation méditative

• SPORT P5

Calendrier
Championnat national de course d'orientation
Rassemblement national de randonnée pédestre
Championnat national de ball-trap

• VIE DES CLUBS P7

8h de Nogent-le-Rotrou
Nouvelles activités CSA EMB
Aéromodélisme
Activité apiculture à la BA702
Rencontre de karting
Activité Danse & Yoga
Participations manifestations nationales

• LA LIGUE ET VOUS P10

Assemblée générale LCVL
Assemblée générale FCD
Vente Kangoo de la ligue
Vente de miel

• INFOS JURIDIQUES P11

Abandon de frais
Les fonds propres

CULTURE

4^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire

Le 4^{ème} salon artistique du Centre-Val de Loire aura lieu à Gidy dans le Loiret du 26 au 29 mai 2023.

La commission culturelle de la ligue, soutenue par le club sportif et artistique de la Base Aérienne 123 d'Orléans, souhaite mettre en valeur les talents des artistes amateurs des clubs de la ligue qui convoitent une sélection pour les salons nationaux en peinture et sculpture, photographie et métiers d'art. Ce sera également l'occasion pour les exposants de comparer leur travail et rencontrer d'autres amateurs.

Durant le salon, les œuvres seront jugées par des artistes ou artisans reconnus localement pour leur savoir-faire, qui pourront aussi exposer leurs propres œuvres. Après un passage devant les membres du jury le jeudi 25, le public pourra admirer les œuvres dès le vendredi après-midi et jusqu'au lundi.

Nous attendons les (nombreuses !) inscriptions des participants pour le 7 avril 2023.



■ Par Laure CHAUVAT

CSA BA 123 : les adhérents de culturactivités en croisière

Le jeudi 9 juin, après un départ à 8h45, direction Briare dans le Loiret et son célèbre canal. A 11h, avec un beau soleil, 24 adhérents de culturactivités du CSA BA123 Orléans-Bricy se sont retrouvés au bord du canal de Briare, prêts à embarquer sur le « LOIRET » pour une agréable croisière-repas. Tous les participants attendaient cette sortie avec grande impatience, la pandémie les en avait privés.

Une jeune et sympathique marinière nous a commenté la visite d'une durée de 3h environ, tout cela en dégustant un très bon repas pris dans une ambiance chaleureuse. Le passage des trois écluses a permis de faire quelques photos.

Cette mini-croisière a été très appréciée en permettant à une partie des adhérents de culturactivités de se retrouver et d'échanger les nouvelles stockées depuis plus de 2 ans. Il suffit de regarder les visages sur la photo pour comprendre la joie qui a régné parmi le groupe.

Tous sont repartis heureux après la croisière et tous espèrent pouvoir reprendre nos sorties culturelles à la prochaine rentrée.

■ Par Geneviève RENAULT



FORMATIONS

SYGEMA : RUBRIQUE MANIFESTATIONS NATIONALES

Date	Inscription avant le	Lieu	Stage
Du 23 au 25 novembre 2022	2 novembre 2022	CREPS Bourges	Dirigeants bénévoles
26 et 27 novembre 2022 14 et 15 janvier 2023 11 et 12 mars 2023	4 novembre 2022	CREPS Bourges	Moniteur de mise en forme par la musculation (niveau 2)
Du 7 au 9 décembre 2022	16 novembre 2022	CREPS Bourges	Initiation à la comptabilité
Du 7 au 9 décembre 2022	16 novembre 2022	CREPS Bourges	Pratique de la comptabilité
4 et 5 février 2023 18 et 19 mars 2023	13 janvier 2023	CREPS Bourges	Moniteur de mise en forme par la musculation (niveau 3)
9 février 2023	19 janvier 2023	CRJS Blois	Rédaction d'une demande de subvention FCD et ANS

SYGEMA : RUBRIQUE MANIFESTATIONS RÉGIONALES

Date	Inscription avant le	Lieu	Stage
10 et 11 décembre 2022	18 novembre 2022	CREPS Bourges	Découverte des techniques de relaxation méditative (thème 1)
28 et 29 janvier 2023 25 et 26 mars 2023	6 janvier 2023	CREPS Bourges	Découverte des techniques de relaxation méditative (thème 2)

Découverte des techniques de relaxation méditative

La Ligue Centre-Val de Loire a initié une journée « **Découverte des techniques de la relaxation méditative** » qui s'est déroulée le samedi 23 avril dernier au CREPS de Bourges en présence de 12 stagiaires venant de 5 clubs de la ligue.

Cette journée, orientée uniquement sur la découverte des techniques, avait pour objectif de finaliser ou non la mise en place de stages au cours de la saison 2022/2023. En fin de journée, les stagiaires ont souhaité reconduire l'action, mais sur une durée plus longue, du samedi 9 h 30 au dimanche 16 h. Formation qui serait complétée par 2 autres modules dont la thématique reste à définir.

La formation est ainsi reconduite pour cette saison avec un

premier week-end en décembre (thème 1). S'en suivront 2 week-ends en janvier et mars (thème 2).

Concernant le thème 1, l'objectif premier de cette formation est de permettre au sujet d'être autonome dans sa gestion émotionnelle individuelle. Les champs d'application sont nombreux et couvrent une grande partie des problématiques du quotidien auxquels tout un chacun peut être confronté. Ainsi que pour préparer une séance sportive spécifique ou une compétition.

Pour le thème 2, les objectifs et contenu de la formation seront publiés à la rentrée.

■ Par Laure CHAUVAT

SPORT

Calendrier sportif 2022/2023

OCTOBRE 2022

DIMANCHE 9 **Randonnée Pédestre** SAINT-LAURENT (18)

SAMEDI 15 **GOLF D'AUTOMNE** VILLEDIEU-SUR-INDRE (36)

JANVIER 2023

SAMEDI 28 **CHAMPIONNAT DE BADMINTON** CHÂTILLON-SUR-LOIRE (45)

AVRIL 2023

JEUDI 6 **TOURNOI DE FOOTBALL À 7** NOGENT-LE-ROTROU (28)

14, 15 ET 16 **ENDURO DE PÊCHE** NOGENT-LE-ROTROU (28)

MAI 2023

13 OU 14 **Randonnée Pédestre** ORLÉANS (45)

27, 28 ET 29 **Randonnée Pédestre** CHÂÎNE DES PUY (63)

JUIN 2023

SAMEDI 10 **GOLF D'ÉTÉ** SOUANCÉ-AU-PERCHE (28)

SAMEDI 10 **KARTING** CLION-SUR-INDRE (36)

Manifestations sportives nationales en 2023

La ligue a posé sa candidature pour l'organisation de 3 manifestations sportives nationales au cours de la saison 2022/2023, qui vont bien occuper tant nos salariés que les bénévoles.

Ce sera d'abord la **course d'orientation** dans la région d'Orléans du mercredi 26 au vendredi 28 octobre 2022, avec le support du Club Sportif et Artistique du Centre National du Soutien Opérationnel (CNSO) d'Orléans et l'Association Sportive de Course

d'Orientation d'Orléans (ASCO) qui organise la semaine du critérium national des équipes de la FFCO.

Entre 800 et 1 000 participants sont attendus par journée.

Puis ce sera le **cyclisme** dans la banlieue nord de Bourges le samedi 3 juin 2023, avec le support de l'Association Sportive et Artistique de Bourges (ASEAB) qui, outre les licenciés FCD, devrait également accueillir ceux de la Fédération Sportive de la Police Nationale (FSPN), soit plus de 200

coureuses et coureurs.

Et pour terminer la saison 2022/2023, le **golf** sur les sites de Limère et Donnery, situés en banlieue sud d'Orléans, les 2 et 3 juillet 2023. 120 golfeuses et golfeurs sont attendus durant ces 2 journées pour la compétition en équipe de 3, après les sélections régionales.

Un grand merci d'avance à tous les bénévoles qui œuvreront au succès de ces 3 manifestations.

■ Par Yannick VRIGNAUD

CHAMPIONNAT NATIONAL DE COURSE D'ORIENTATION

Dans le cadre du Critérium national des équipes de la Fédération française de course d'orientation, la ligue organise, avec le support du CSA CNSO et de l'ASCO Orléans, le **championnat national FCD de course d'orientation** les 26, 27 et 28 octobre 2022 dans la région d'Orléans.

800 participants sont attendus sur la semaine, dont 50 licenciés FCD durant les 3 jours répartis comme suit :

Le mercredi 26 octobre : Moyenne distance à Chambon-la-Forêt

Le jeudi 27 octobre : Longue distance à Chanteau

Le vendredi 28 octobre : Sprint à Boigny-sur-Bionne

Le comité directeur a besoin de bénévoles ! Ils seront restaurés et équipés par l'organisation.

Les candidatures sont attendues au secrétariat de la ligue auprès de Sandrine Lars : liguecvl.fcd@gmail.com





Voir sur le site
de la ligue

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE

La 12^{ème} édition du Rassemblement national FCD de randonnée pédestre, organisée par la Ligue Centre-Val de Loire, s'est déroulée le vendredi 27 et samedi 28 mai 2022 à Poilly-lez-Gien dans le Loiret, pour la partie hébergement et restauration, et dans le Sancerrois pour les randonnées.

On a dénombré 63 participants de 12 clubs (5 du CSA CNSD Fontainebleau – 2 du CSLG Gap – 10 de l'ACL Gramat – 7 du CSA 4^{ème} RC Gap – 8 de l'ASAL Lorient – 1 de l'ASM Mérignac – 7 du CSADN Roanne-Mably – 4 du CSA 54^{ème} RA Hyères – 9 du CSA BA 120 Cazaux – 7 de l'ASC BE Cazaux -2 du CSAG Müllheim-Breisach – 1 de la ligue Nouvelle-Aquitaine), et provenant de 7 ligues (Ile-de-France – Nord-Est – Ouest – Nouvelle-Aquitaine – Occitanie – PACA Corse – Auvergne-Rhône-Alpes).

3 circuits par journée, de 12 km, 17 km et 25 km, étaient offerts aux randonneuses et randonneurs dans lesquels ils se sont répartis.

Du fait de l'éloignement entre la partie hébergement et randonnées (1h), un transport par car était organisé dans le cadre du développement durable.

Les randonnées du vendredi n'ont pas vu beaucoup le soleil mais c'était très bien comme température. Par contre celles du samedi se sont déroulées sous le soleil, mais avec un vent glacial.

La ligue avait prévu que les randonnées se terminent chez un viticulteur ou chez un affineur de crottin de Chavignol. Opération réussie au vu des participants qui sont partis avec des cartons de bouteilles de Sancerre et des crottins de chèvres, voire du miel.

Toutes les conditions étaient réunies pour la pleine réussite de ce 12^{ème} Rassemblement, après 2 années d'absence.

L'édition 2023 devrait se dérouler à Arreau (Occitanie).

■ Par Yannick VRIGNAUD



Voir sur le site
de la ligue

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BALL-TRAP

La 5^{ème} édition du Championnat national FCD de ball-trap, organisée par la Ligue Centre-Val de Loire avec le support du Club Sportif et Artistique de la Base Aérienne d'Avord, s'est déroulée le samedi 4 et dimanche 5 juin 2022 à Coullons et Poilly-lez-Gien dans le Loiret.

47 participants, dont 1 féminine et 2 jeunes, en provenance de 8 clubs (11 du CSA BA 110 Creil – 2 du CSA 17^{ème} Régiment de Montauban – 3 de l'ASAC Mont-de-Marsan – 4 du CSA Châteaudun – 5 du CSA BA Orléans – 8 du CSA Avord – 1 de la LCVL – 13 de l'ASM Bordeaux Mérignac), et de 4 ligues (Nord-Est – Centre-Val de Loire – Nouvelle-Aquitaine – Occitanie) ont pu tirer sur les installations du Shooting Club du Chêne Rond durant une journée et demie.

Ce championnat s'est déroulé parfaitement tant du côté de l'hébergement et de la restauration, que des installations du Chêne Rond, lieu de pratique. Tous les participants étaient enchantés de leur séjour, mais aussi de se retrouver après 2 années d'annulation.

La compétition a été perturbée le dimanche en matinée de 9h15 à 10h suite à un orage, mais beau soleil le samedi et temps nuageux après l'orage.

La battue espagnole, organisée pour la 1^{ère} fois le dimanche après-midi, a reçu un très bon accueil des 28 participants qui étaient brassés par planche de 4 tireurs.

L'édition 2023 devrait se dérouler à Mont-de-Marsan.

■ Par Yannick VRIGNAUD



VIE DES CLUBS

Participation aux 8h de Nogent-le-Rotrou

Le 4 juin, une équipe de 8 coureurs de l'ASL de l'UIISC1 a participé à une course relais de 8h dans le centre-ville de Nogent-le-Rotrou dans le cadre de la promotion du sport pour les JO 2024.

En effet entre 16h et 00h sous un temps lourd, le CNE Steeve, l'Adjudant-chef Jean-Charles, les Sergent Elodie et Mikaël, les caporaux-chef David, Jérémie et Thomas et le sapeur de 1^{ère} classe Joscelin ont effectué 106 tours d'un circuit de 1,167 km au cœur de la ville aux côtés des 18 autres équipes associatives locales et se classent 2^{ème} à 1 tour de la 1^{ère} équipe. Ils ont réalisé près de 124 km qui ont été ajoutés au compteur de l'effort mis en place dans l'opération #AvecNosBlessés pour soutenir les blessés en service et leurs familles. Cette performance, ainsi que celles des autres équipes, sera transformée en don par la ville de Nogent-le-Rotrou au profit de cette même cause.

■ Par l'ASL de l'UIISC1



DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU CSA EMB

Le Club Sportif et artistique des Ecoles Militaires de Bourges (EMB) se développe et se perfectionne avec la mise en place de nouvelles activités à la rentrée prochaine.

Au programme, capoeira, taekwondo, escalade et passion running.

Pour de plus amples informations, vous pouvez trouver les activités et la documentation relative à l'adhésion sur le site du CSA des EMB : www.csaemb.fr

Dans le but de promouvoir le périmètre de diffusion du club, une page Facebook a été mise en place pour la publication des événements sous forme de médias photo et vidéo. Page Facebook : [CSAemb](https://www.facebook.com/CSAemb)

Une gazette est dorénavant disponible au format PDF sur le site internet du CSA et sera distribuée aux différents services des EMB.

■ Par Sébastien HENNEBIQUE

DE L'AÉROMODÉLISME AU CSA BA 123

Michel MOYSAN, co-responsable de l'activité aéromodélisme au CSA BA 123 Orléans-Bricy, a participé à différents meetings aériens cette année.

- Les 25 et 26 juin : meeting à la base militaire de St Dizier
 - Les 23 et 24 juillet : meeting à l'aérodrome de St Quentin
 - Le 27 juillet : meeting à l'aérodrome de Guiscriff dans le Morbihan
 - Les 15 et 20 août : meeting à l'aérodrome Albert en Picardie
- À ces occasions il a présenté son Rafale et son Mirage 2000 à l'échelle 1/5.

■ Par Michel MOYSAN



Activité apiculture au CSA BA 702

Le colonel Olivier Kaladjian commandant de la base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » d'Avord, et le commandant en second, le lieutenant-colonel Jacques Ville, président du CSA, ont inauguré la nouvelle activité apiculture.

Créée en début d'année 2022, elle compte actuellement six adhérents motivés dont l'ambition est de produire du miel dès octobre de cette année !



A cette occasion, les deux représentants de cette activité, le sergent-chef Jérôme et le sergent-chef Axel ont pu présenter avec passion et engouement l'arrivée de la

toute première ruche et expliquer les étapes de l'élaboration du miel.

Par ailleurs, ils ont profité de ce moment pour exposer les projets pour l'année 2023, comme par exemple le souhait de développer cette activité à travers

l'organisation de rencontres « inter CSA apiculture » et organiser des rencontres

avec les mairies et les écoles locales.

Leur miel sera aussi mis à

contribution par le commandement de la base aérienne, puisqu'il sera offert comme cadeaux à destination des autorités lors de leurs visites sur le site d'Avord !

Les deux aviateurs nous confient : « C'est un investissement sincère et un véritable souhait de faire adhérer des gens passionnés et ayant les mêmes valeurs. »

Pour conclure, le lieutenant-colonel Jacques Ville, président du CSA, nous témoigne sa satisfaction « C'est un très beau projet qui se concrétise sur la base aérienne et cette nouvelle activité démontre bien le dynamisme du CSA d'Avord ».



■ Par Nathalie SIMONET

Rencontre de karting

La Ligue Centre-Val de Loire, avec le soutien du CSA de la 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux, a organisé une rencontre de karting au circuit de l'Indre à Clion-sur-Indre le samedi 11 juin 2022.

C'était une très belle journée pour une deuxième rencontre de ligue pour cette saison.

12 pilotes ont pris le départ avec une participation des féminines exceptionnelles, 2, on a failli en avoir 3 mais, à cause d'une blessure, elle n'a pu concourir, mais elle participera lors des prochaines rencontres.

La journée s'est terminée par un repas convivial.

■ Par Eric PAINCHAULT



Finale

11/06/2022 - 11:40

Cit	Pilote	Tours	Ecart	Interv.	km/h	Meilleur Tour
1	COBRA	16			57.61	56.611
2	ALAIN	16	0.578	0.578	57.58	56.743
3	LORENZO	16	10.138	9.560	56.99	57.610
4	GUILAUME	16	10.700	0.562	56.95	57.454
5	JOCELIN	16	17.636	6.936	56.54	57.436
6	SEBASTIEN	16	20.117	2.481	56.39	57.899
7	FXIX	16	28.760	8.643	55.88	58.632
8	FRANCK	16	36.939	8.179	55.40	59.125
9	MARGAUX	15	1 Tour	1 Tour	52.86	1:01.815
10	SARAH	15	1 Tour	3.657	52.66	59.134
11	JACKY	15	1 Tour	4.021	52.44	59.431
12	JOSE	15	1 Tour	46.707	49.99	1:04.192

Nouvelle activité Danse & Yoga

L'ASEAB Danse et Yoga vous proposera à la rentrée différentes activités alliant détente mentale et agilité corporelle.

La séance de yoga sur chaise de 30 min durant la pause repas vous permet par des exercices de respiration et de postures de vous détendre et de gagner en mobilité. Aucun matériel n'est nécessaire et la séance est adaptée à tous.

Le lundi soir, la séance de yoga pilates de 45 min enchaîne de façon fluide des postures de yoga et des exercices de pilates pour un renforcement musculaire et une meilleure mobilité. La séance demande une certaine condition physique et un tapis est nécessaire.

Le yin yoga à 19h15 est un yoga de relaxation basé sur des postures tenues longtemps afin de détendre corps et esprit. L'intensité est faible mais l'esprit reste présent ! Un tapis et un coussin vous seront nécessaires.

Enfin, un atelier de danse modern'jazz, pour non-débutants, basé sur des exercices de préparation corporelle suivi d'une proposition chorégraphique sera également proposé en soirée.

Pour plus d'informations : <https://www.aseab.fr/actualites-du-club/creation-en-septembre-d-une-nouvelle-section-danse---yoga-976013>

■ Par Philippe BERTON

De nombreuses participations aux manifestations nationales

Retrouvez les photos sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/liguecvl> et sur notre site internet <https://liguecvl.lafederationdefense.fr/>

OPEN FIGHT BOXE ANGLAISE

Le 28 mai s'est tenu l'Open Fight de boxe anglaise organisé par la ligue Île-de-France qui a rassemblé 79 boxeurs issus de 9 clubs regroupant 4 ligues FCD.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, 2 clubs étaient représentés, le CSLG Le Blanc et le CSA 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux.

- PEROU Jeffrey du 12^{ème} BSMAT (juniors - seniors -75 kg) téméraire, s'incline au premier tour face au futur vainqueur de cette catégorie Marius SEILER (ligue Île-de-France)

- Pour le CSLG Le Blanc, MANATE Teare coach de la délégation a fait preuve d'exemplarité tout au long de cette journée.

- OURLIAC Margot (seniors -55kg) qui a été vaillante, s'incline en finale contre Emma GIREAUD (CSL Dugny)

- SAINSON Louis (seniors +91kg) qui a été courageux, s'incline en finale contre ORSKI Alexandre (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

- MANATE Tua (minime cadet -70kg), combattif s'incline en finale contre DUPUY Oldrich (CSL Dugny).

CHAMPIONNAT DE RUGBY À 7

La Ligue Occitanie a organisé le Championnat national de la FCD de rugby à 7 les 24 et 25 juin 2022.

Le tenant du titre, le Club Chimère de Bayonne, conserve son titre de Champion de France FCD sur le score de 19/7 face au CSA BA 118 de Mont de Marsan qui finit 2nd.

Le CSA 17 Montauban finit 3^{ème}, en gagnant la petite finale l'opposant au CSA de la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou sur le score de 17 à 7.

CHAMPIONNAT DE GOLF

Les 4 et 5 juin 2022 s'est déroulé au Golf de Bluegreen Bordeaux-Lac le championnat national de golf des clubs de la défense.

Trois équipes représentaient la Ligue Centre-Val de Loire. L'équipe de ligue Tours-Nouâtre termine 12^{ème}. Celle des Ecoles Militaires de Bourges finit à la 19^{ème} place. La troisième équipe, Orléans-Bricy termine 28^{ème} sur 36 équipes.

RDV pour la finale nationale organisée par la Ligue CVL les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2023 à Orléans.

CHAMPIONNAT DE BADMINTON

Le championnat national de badminton, organisé par la Ligue Île-de-France, s'est déroulé du 10 au 12 juin au Kremlin-Bicêtre.

4 clubs de la région se sont illustrés lors de cette compétition.

Félicitations aux participants du CSA EMB, du CSA Tours Centre, du CSLG Orléans et du CSA CNSO Orléans.

Bravo à Michael ROGER et Sandrine FORSTER du CSA Tours Centre avec une médaille en simple dame, une en double dame pour Sandrine et une pour le double mixte de Sandrine et Michael.

CHAMPIONNAT DE PÉTANQUE

Le championnat national de pétanque s'est déroulé à St-Gilles-Croix-de-Vie.

1 club de la ligue, l'ASCETA, a participé en doublette masculine.

Denis PEAUDECERF et son fils Florent ont échoué en 1/4 de finale contre les futurs champions du CSAG 66 de Perpignan.

CHAMPIONNAT DE PÊCHE AU COUP

Le championnat de France de pêche au coup de la Fédération des clubs de la défense s'est déroulé à Saint-Gilles (Gard) du 9 au 12 juin 2022 sur le canal du Rhône à Sète.

Les fortes chaleurs ont joué un rôle prépondérant dans le classement final. Comme souvent, la différence s'est faite avec la prise de mulets et de plaquettes.

9 adhérents du CSLG Le Blanc ont participé à cette compétition.

RASSEMBLEMENT DE VTT

Le 14^{ème} rassemblement national VTT, organisé par la ligue Nouvelle Aquitaine, s'est déroulé du 12 au 15 mai à Lacanau avec 70 participants.

Le vendredi, un circuit d'environ 60 km était au programme avec une épreuve chronométrée comptant pour le challenge.

Le samedi, un circuit le matin d'une trentaine de kilomètres avec une épreuve de maniabilité et un circuit d'une vingtaine de kilomètres l'après-midi.

Pour la ligue, 3 clubs ont participé, l'ASEA Bourges, le CSLG le Blanc et l'ASL de l'UIISC1 de Nogent-le-Rotrou.

RASSEMBLEMENT CYCLOTOURISTE

Le 28^{ème} rassemblement national cyclotouriste s'est déroulé du 9 au 12 juin dernier à Pléneuf-Val-André (22).

2 clubs de la ligue ont participé. Félicitations aux cyclistes de l'ASEA Bourges et du CSA BA 705 de Tours.

LA LIGUE ET VOUS

Assemblée générale de la ligue

Après Mézières-en-Brenne en 2021, l'assemblée générale de la ligue va se tenir à l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou le jeudi 17 novembre 2022.

Comme en 2021, la matinée sera consacrée au bilan de la saison 2021/2022 avec la présentation des rapports moral, activité et financier. L'après-midi étant réservée à la saison 2022/2023 avec les objectifs et le budget.

De plus, il sera procédé au complètement du comité directeur, après un appel à candidatures qui sera lancé dès septembre. 7 postes sont ouverts, dont au moins 3 pour les féminines + 1 médecin.

Compte tenu que pour la mandature 2024/2028 près de la moitié des membres actuels du comité directeur ne se représentera pas, et en particulier le président, la secrétaire et le trésorier, il est fortement souhaité l'apport de nouveaux membres pour la fin de cette mandature.

Ce qui permettra aux nouveaux élus de se familiariser avec la vie régionale en relation avec la fédération, et les différents acteurs auxquels la ligue est en contact (Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports – Conseil Régional – Comité Régional Olympique et Sportif) et les autres ligues dans les domaines : culturel – formation - sportif.

La survie de notre organisation régionale est en jeu, et les clubs doivent dès à présent rechercher des candidates et candidats en nombre, afin d'étoffer l'équipe actuelle, et ce pour une fin de mandature en 2024.

N'hésitez pas à vous porter candidat, les membres actuels vous apporteront assistance pour mieux appréhender votre fonction.

Rendez-vous est donc donné aux représentants des 30 associations de la région Centre-Val de Loire et merci aux candidates et candidats.

■ Par Yannick VRIGNAUD

Assemblée générale FCD 2022

L'assemblée générale de la Fédération des Clubs de la Défense a eu lieu les 25 et 26 mars 2022 au Palais d'Auron à Bourges.

Ce sont près de 300 personnes qui ont pu se retrouver enfin en présentiel après deux années de report suite à la crise sanitaire.

Retrouvez sur le site de la ligue une galerie de photos de chaque journée, une vidéo retraçant toute l'assemblée générale ainsi que les vidéos des prestations très appréciées de nos groupes locaux.

Encore un grand merci à tous les bénévoles et les groupes locaux pour leur participation à la réussite de cette très belle assemblée générale fédérale.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ligue en suivant ce lien :

<https://liguecvl.lafederationdefense.fr/assemblee-generale-fcd-2022-moments-forts/>

■ Par Laure CHAUVAT



Voir sur le site de la ligue

VENTE D'UN RENAULT KANGOO

Les membres du comité directeur ont décidé de procéder au renouvellement du véhicule *Kangoo Grand Intens 7 places Energy dCi 110* de la ligue, à compter du 1^{er} novembre 2022.

Aussi, ils proposent son achat à tout licencié FCD, ou association locale, tenant compte qu'il peut servir encore plusieurs années.

Il a été acheté en octobre 2017 et totalise à ce jour 86 700 kms et sa mise à prix est de 8 000€.

Toute proposition devra être faite sous pli cacheté à l'intention de : **Ligue Centre-Val de Loire F.C.D. -16 boulevard Lahitolle – 18021 Bourges cedex** au plus tard pour le **7 novembre**, date d'arrivée au secrétariat.

Le choix du bénéficiaire sera effectué lors de la réunion du comité directeur le mercredi 16 novembre à Nogent-le-Rotrou, et l'annonce sera faite au cours de la semaine suivante.

Pour tout renseignement : liguecvl.fcd@gmail.com

VENTE DE POTS DE MIEL

Suite à l'assemblée générale de la Fédération des Clubs de la Défense des 25 et 26 mars derniers, la ligue dispose de quelques pots de miel.

Ils sont mis en vente au prix de 4€ le pot de 250g.

C'est un miel local produit par Carine Pezard à La Chapelotte.

Pour toute commande, contactez la ligue par téléphone au 02.48.66.51.41 ou par mail à liguecvl.fcd@gmail.com

INFOS JURIDIQUES

Abandon de frais des bénévoles

Les règles fiscales peuvent permettre d'atténuer l'impact financier des dépenses déployées par les bénévoles dans le cadre de leur engagement.

Outre la possibilité de solliciter le remboursement de leurs frais auprès de l'association, en faveur de laquelle ils inscrivent leur investissement désintéressé, une autre possibilité existe : l'abandon de frais.

A cet effet, une réduction d'impôt a été pensée. L'article 200-1 du code général des impôts (CGI) dispose qu'ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu les dons et versements «y compris l'abandon exprès de revenus ou produits». Mais cette réduction n'est pas automatique et nécessite le respect d'un certain nombre de conditions.

Seuls les frais engagés pour participer à des activités entrant strictement dans le cadre de l'objet de l'association sont susceptibles d'avoir droit à l'avantage fiscal. Ils doivent être engagés par des personnes exerçant une activité bénévole au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général présentant un des caractères énoncés par l'article 200-1 b) du CGI (ayant un caractère «philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, etc»).

Cette liste limitative désigne les seuls organismes expressément visés pour prétendre à faire «profiter» leurs bénévoles de la réduction d'impôt considérée, étant rappelé que les frais ne doivent pas avoir été engagés dans le cadre d'un objet différent de celui porté par l'association.

En outre, le bénévole ne doit retirer de son activité aucune contrepartie. Pour rappel, selon l'administration fiscale, le «bénévolat se caractérise par la participation à l'animation et au fonctionnement de l'association sans contrepartie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit, en espèce ou en nature hormis, éventuellement, le remboursement pour le montant réel et justifié, des dépenses engagées par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative».

Si les joueurs, membres de l'association sportive, ne répondent pas à la définition fiscale du bénévolat, en revanche les frais engagés par les entraîneurs, éducateurs ou arbitres strictement au titre de leur activité bénévole, ainsi que ceux supportés par les autres personnes bénévoles de l'association, y compris les dirigeants, sont susceptibles d'ouvrir droit à l'avantage fiscal, par exemple pour les déplacements réalisés lors du transport gratuit des joueurs sur le lieu de leur activité sportive.

Toutefois, il doit être établi que toute personne placée dans la même situation aurait pu obtenir le remboursement effectif par l'association des frais engagés si elle en avait fait la demande.

Les dépenses doivent être justifiées par le bénévole (titre de transport, note d'essence, etc). Chaque pièce justificative doit mentionner précisément l'objet de la dépense ou du déplacement.

Dans ce cadre les frais de déplacement de véhicule automobile, vélomoteur, scooter ou moto, dont le contribuable est propriétaire, sont évalués forfaitairement en fonction d'un barème kilométrique spécifique aux bénévoles d'association, toujours en justifiant de la réalité, du nombre et de l'importance des déplacements réalisés pour les besoins de l'association.

2 tarifs : l'un applicable aux véhicules automobiles à raison de 0,324 €/km, l'autre aux vélomoteurs, scooters et motos à raison de 0,126 €/km. Montants revalorisés tous les ans dans la même proportion que l'évolution de l'indice des prix hors tabac.

Pour l'administration fiscale, ces dispositions ne dispensent en aucun cas le bénévole d'apporter la preuve auprès de l'association de la réalité et du nombre de kilomètres parcourus à cette occasion.

Comptablement, ces abandons de frais des bénévoles s'imputent en Charges au compte 625000 et en Produits au compte 754120.

Pour rappel, la réduction du montant de la cotisation ou son exonération pour TOUS les dirigeants, responsables et animatrices ou animateurs d'activité, s'apparente à un avantage en nature qui doit être déclaré auprès de l'administration fiscale, et pourrait ne pas reconnaître bénévole l'adhérent qui effectuerait un abandon de frais.

Extrait du n° 662 du 1^{er} juillet 2022 de Jurisassociations.

Les fonds propres de l'association

Il convient tout d'abord de présenter la notion de **fonds propres**. Tout comme les dettes (passif du bilan), les fonds propres servent à financer l'actif économique du bilan : les investissements et le besoin en fonds de roulement (engagement de dépenses en attente de subvention FCD, par exemple).

A la différence des dettes, les fonds propres sont des ressources appartenant ou affectées durablement à l'association et sont une propriété collective et non répartissable. Ils assurent ce que l'on appelle une « réserve de solvabilité ». Autrement dit, ils prémunissent l'association contre les risques.

Au titre de la sécurisation de l'association, ils amortissent les chocs – baisse de financement ou d'activité brutale, par exemple - en compensant les pertes, dans une certaine mesure. D'autre part ils répondent à des besoins plus difficilement finançables par d'autres partenaires, tels que les décalages de trésorerie récurrents.

Les fonds propres sécurisent également les autres financeurs, qu'ils soient public (FCD, collectivités locales et territoriales) ou privés comme les banques, et permettent ainsi de faire levier sur d'autres ressources ô combien utiles pour investir.

Mais les associations ne disposent pas suffisamment de fonds propres, et cela même avant la crise de 2020. Les fonds propres ne couvrent pas les immobilisations. Cette situation limite donc les possibilités d'investissement.

L'Agence des Normes Comptables (ANC) a modifié la présentation du bilan actif et passif. L'ancienne réglementation informait sur le niveau de « fonds associatifs ». Cette notion a disparu des nouveaux formats de bilan et le terme générique de « fonds propres » s'applique désormais dans un sens plus global.

Le règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 a donc essentiellement impliqué un changement de terminologie et la définition plus précise de sous-catégories de fonds propres.

Attention toutefois, le terme de fonds propres existait déjà dans l'ancien règlement sous une notion différente.

Dorénavant la présentation du bilan actif et passif est la suivante :

ACTIF	PASSIF
IMMOBILISATIONS	CAPITAUX PERMANENTS
DÉCALAGE DE TRÉSORERIE OU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (CRÉANCES + STOCKS - DETTES D'EXPLOITATION)	FONDS PROPRES + DETTES MOYEN ET LONG TERME
	DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME

NOTA : Les fonds propres + dettes à moyen et long terme = le fond de roulement positif permettant de financer une partie du besoin en fond de roulement (BFR)

Pour conclure, le renforcement des fonds propres passe par une diversité d'outils qu'il faudra adapter aux problématiques économiques et financières de l'association. Seule condition : la génération d'excédents est un levier essentiel. A bon entendeur !

Extrait du n° 662 du 1^{er} juillet 2022 de Jurisassociations